



Ajaccio, le 7 juin 2011

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de la centrale hydro-électrique « ACQUA VIVA »

Mardi 7 juin 2011, 15h00
Calzola

Paul GIACOBBI, Député de la Haute-Corse et Président du Conseil Exécutif de Corse, Patrick STRZODA, Préfet de Corse, Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse et Maria GUIDICELLI, Conseillère exécutive déléguée à l'énergie inaugurent la centrale hydro-électrique « Acqua Viva » de Calzola, ce mardi 7 juin 2001.

1 – Programme Européen Europ'Act : Projet PURE AVENIR

L'Assemblée de Corse a approuvé le 15 décembre 2005 le projet conjoint PACA-CORSE de pôle de compétitivité dédié aux énergies renouvelables et non génératrices de gaz à effet de serre. La Corse est véritablement l'un des moteurs de CAPENERGIES notamment sur les thématiques liées à l'insularité.

La Collectivité Territoriale de Corse et l'Etat, via le volet Corse du Pôle, s'est ainsi investie dans l'élaboration de partenariats durables avec les autres territoires insulaires membres du CAPENERGIES. Elle a ainsi lancé le « réseau ILENERGIES » qui doit permettre d'ouvrir une nouvelle voie de collaboration et d'échanges permanents entre les territoires insulaires tant au niveau des étudiants, des chercheurs, que des entreprises.

Cette démarche s'est trouvée matérialisée pour la première fois par la réponse commune de la Corse, la Guadeloupe et la Réunion, à l'appel à projet européen « EUROP'ACT ».

Le projet est piloté par la DATAR, la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Activité Régionale, et par la Délégation générale à l'Outre-mer. La Région Guadeloupe en tant que chef de file du projet, assure sa coordination. Le projet devrait se dérouler sur une période de 18 mois et bénéficier d'un financement de 204 600 euros (dont 153 450 euros de FEDER).

Consacré à la thématique des outils financiers et de l'animation des filières EnR et MdE dans les territoires insulaires, il vise à procéder à des échanges de bonnes pratiques et à capitaliser les expériences autour du développement des énergies renouvelables.

La réalisation du projet s'articulera principalement autour de :

- la production d'études monographiques afin de procéder à un état de l'art sur la question des ENR et de la MDE en milieu insulaire,
- l'organisation de visites sur site à des fins de formation des personnels des collectivités régionales et de séminaires de réflexion afin d'observer et d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance de la politique énergétique, d'outils et dispositifs d'ingénierie financière, de structuration des filières, de formation et de sensibilisation des différents acteurs et de soutien à la recherche et développement (R&D) et à l'innovation,
- la production d'un plan d'actions commun à travers lequel les partenaires conviennent de projets de coopération ultérieurs sur des domaines d'intérêt communs.



Les semaines de visites à la Guadeloupe et sur l'île de la Réunion ont déjà eu lieu.

Cette dernière s'est d'ailleurs déroulée du 10 au 14 mai dernier en présence de Mme Maria GUIDICELLI, Conseillère Exécutive en charge de l'Energie, et de ses collaborateurs de la Direction déléguée à l'Energie.

La semaine en Corse est la dernière prévue dans le cadre de ce programme et elle se déroule du 5 au 12 juin 2011. A cette occasion, les services de la Direction déléguée à l'Energie organisent différentes réunions, déplacements ou séminaires visant à faire découvrir à nos partenaires de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Martinique la politique régionale ambitieuse que la Corse met en œuvre dans ce domaine ainsi que ses modalités de gouvernance spécifiques.



Projet PURE AVENIR

Promotion de l'Utilisation Rationnelle de l'Energie et Actions de Valorisation des EN InteRiles

2 - Politique de la Collectivité Territoriale de Corse et le Comité de Gestion du PRODEME

Dans le cadre du Plan énergétique de 2005, la Collectivité Territoriale de Corse et l'Etat engagent une politique déterminante en faveur du développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

Afin de pouvoir atteindre l'objectif des 30 % d'électricité produite d'origine renouvelable, la CTC s'est dotée en 2007, en collaboration avec l'Etat, d'un Plan de développement des énergies renouvelables et de la maîtrise d'énergie. Sur la période 2007-2013, sa mise en œuvre reposera essentiellement sur des partenariats scellés avec les acteurs clés du secteur de l'énergie :

- avec l'ADEME, d'une part : sur la période 2007/2013, 28 M€ seront affectés au soutien d'opérations visant à créer les conditions nécessaires à la croissance ou à l'émergence des filières. Il s'agit par exemple de financer des opérations d'investissements exemplaires, d'organiser des sessions de formation des professionnels et des collectivités, de structurer les réseaux d'acteurs et de relais.
- avec EDF, d'autre part, avec l'accord cadre pluriannuel 2010-2013 chaque partie s'est engagée à mobiliser 3 M€ par an en faveur des mesures dédiées à la Maîtrise de la Demande d'Electricité. Il s'agit ici de privilégier la mise en œuvre effective et à grande échelle du Plan auprès du secteur diffus en général et du grand public en particulier.
- ces partenariats seront très prochainement complétés par celui qui liera la CTC à la CDC et qui visera à la mise en place de mesures intensifiant le soutien à la performance énergétique des bâtiments dans les secteurs résidentiel et tertiaire responsables de la moitié des émissions de gaz à effets de serre.

A mi-parcours de sa mise en œuvre, le Conseil Exécutif a décidé d'engager un travail d'actualisation du Plan de 2007 et souhaite permettre sa montée en puissance.

Persuadée que ce passage a une dimension supérieure qui doit s'opérer au travers d'un dispositif cohérent et renforcé, conduisant à terme à la mise en place d'un partenariat commun, et doté d'un mode de gouvernance unique agrégeant autour de la CTC les partenaires incontournables du secteur, Mme Maria GUIDICELLI, Conseillère Exécutive en charge de l'énergie veut faire de l'année 2011 une année de transition et a décidé de mettre en place de nouvelles modalités de gouvernance.

Sur sa proposition, le 1^{er} avril dernier, l'Assemblée de Corse a décidé de prendre appui sur les dispositifs éprouvés depuis de nombreuses années au sein de l'accord conclu avec l'ADEME et notamment d'élargir l'organe de gouvernance qui assure la programmation des opérations financées dans ce cadre : « le Comité de gestion du PRODEME ».

EDF et la CDC ont ainsi intégré le Comité afin de permettre à chaque partenaire de la CTC d'accéder à une information complète sur l'ensemble des actions menées

dans le cadre des partenariats actuels, et de permettre la mise en place d'un processus identique de programmation des opérations financées.

Cette démarche se poursuit par la rationalisation des opérations de communication annuelles jusque là menées de façons bilatérales dans le cadre des différents partenariats. Elles convergeront de façon progressive jusqu'à être organisées dans le cadre d'un futur partenariat unique multipartite et être validées chaque début d'année par l'organe de gouvernance commun qu'est le Comité de Gestion.

| Composition du comité de Gestion du PRODEME (Délibération N° 11-074 AC en date du 1er avril 2011) | | |
|---|---|--|
| Pour la CTC | La Conseillère Exécutive en charge de l'Energie | <i>Maria GUIDICELLI</i> |
| | 5 Conseillers Territoriaux (Titulaires et Suppléants) | -Yannick CASTELLI (Suppléante Annonciade NIELLINI) |
| | | -Michel STEFANI (Suppléant Etienne BASTELICA) |
| | | -Nadine NIVAGGIONI (Suppléante Fabienne GIOVANNINI) |
| | | -Marie-Antoinette SANTONI-BRUNELLI (Suppléant Ange SANTINI) |
| | -Paul-Félix BENEDETTI (Suppléante Véronique SCIARETTI) | |
| Le Directeur Délégué à l'Energie | <i>Alexis MILANO</i> | |
| Pour l'Etat | Le Secrétaire Général pour les Affaires de Corse | |
| | Le Directeur régional de l'ADEME | <i>Antoine JEANNERET</i> |
| Pour la CDC | Le Directeur Régional | <i>Richard CURNIER</i> |
| Pour EDF | Le Directeur Régional | <i>Jacques-Thierry MONTI</i> |

La réunion du 7 juin est la première délocalisée du Comité de Gestion du PRODEMME. Elle se déroule en présence des délégations Guadeloupe, Réunion et Martinique, présentes en Corse dans le cadre du programme européen Europ'Act. Elle est suivie de l'inauguration de la centrale hydraulique de Calzola.



3 - Présentation de la centrale Acqua Viva



L'eau est déviée du Taravo à l'aide d'un barrage maçonné. Ce barrage est équipé d'un clapet hydraulique de 8m de large régulant le niveau d'eau, et d'une passe à poissons/canoës-kayaks. Une vanne hydraulique permet de réguler le débit entrant dans le canal. Un canal d'amenée achemine l'eau jusqu'au bâtiment de la turbine.

Un dégrilleur (en bleu) permet de nettoyer les grilles protégeant la turbine et empêchant les corps étrangers de venir la colmater. L'ensemble des machines est abrité dans un petit bâtiment.

La centrale Acqua Viva est de type Kaplan, avec un multiplicateur à courroie et une génératrice. La turbine permet de consommer jusqu'à $9\text{m}^3/\text{s}$ sous une chute de 5m.



L'eau passe au travers des directrices et force sur la roue pour faire tourner l'axe vertical qui transmet la puissance au dessus, dans la salle des machines.

L'axe provenant de la roue actionne la rotation de la grosse poulie rouge qui, via une courroie, entraîne la rotation de la génératrice (en gris). C'est cette génératrice qui produit de l'électricité qui sera alors revendue à EDF.

Une fois l'électricité produite, elle est acheminée vers un transformateur qui adapte la tension. Une fois cette opération terminée, l'électricité est envoyée vers les cellules HTA qui marquent la limite du domaine de distribution d'ERDF.

L'impact environnemental

Acqua Viva est heureuse de participer au développement de la Corse en améliorant son indépendance énergétique, tout en préservant la qualité de son environnement. Le rôle environnemental d'une telle production d'énergie renouvelable n'est pas négligeable, puisqu'avec une prévision de production de 1 million de kWh en rythme annuel, Acqua Viva assurera la consommation moyenne annuelle d'énergie électrique domestique de près de 1 000 personnes. Une telle production d'énergie électrique renouvelable permettra l'économie – en rythme annuel – de 275 tonnes de fuel, et évitera le rejet dans l'atmosphère des gaz de combustion correspondants. Un impact bénéfique sur l'environnement à ne pas négliger à l'heure du développement durable prôné par l'Union européenne et le Gouvernement Français.

Les financements

La SNC Acqua Viva a effectué une demande de soutien financier auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et de l'ADEME sur un projet dont l'investissement s'élevait à 989 614 € HT.

Les membres du Comité de Gestion du Prodeme réunis le 29 septembre 2008 ont donné un avis favorable à cette demande d'aide (CTC-ADEME) de 141 932 €.

L'opération éligible au FEDER a également bénéficié de fonds européens à hauteur de 141 932 €.

| |
|---|
| Composition des délégations Guadeloupe, Réunion, Martinique Visite en Corse du 6 au 12 juin 2011 |
|---|

| |
|---|
| Ile de la Réunion |
| M. Alin GUEZELLO, Conseiller régional délégué aux énergies renouvelables |
| M. Jules DIEUDONNE, Directeur Energie - Climat du Conseil Régional |
| Guadeloupe |
| Mme Céline JULES, Chef du service Energies du Conseil Régional de la Guadeloupe |
| M. Harry DURIMEL, Conseiller Régional, Président de la Commission des Energies |
| M. Ruddy BLONBOU, Lab de recherche en Géosciences et Energie de l'université Antilles Guyane |
| Mme Nathalie CHEVON, Représentante du pôle de compétitivité Synergîle |
| M. Louis GALANTINE, Conseiller régional, Vice-président de la commission des energies |
| Martinique |
| M. Daniel CHOMET, Conseiller Régional, Président de la commission environnement, développement durable et énergie de la Région Martinique |
| M. Marwane BEJGANE, Directeur de l'Environnement et des Politiques Territoriales de la région Martinique |
| M. Laurent BELLEMARE, Directeur du Développement du Syndicat Mixte de l'Electricité de Martinique |
| Cabinet ITD-EU |
| M. Arnaud MOLLARD, Consultant |
| M. Matthieu LACAVE, Consultant |

Programme déplacement des délégations Guadeloupe, Réunion et Martinique en Corse du 5 au 12 juin 2011

| | Dimanche 5 juin | Lundi 6 juin | Mardi 7 juin | Mercredi 8 juin | Jeudi 9 juin | Vendredi 10 juin | Samedi 11 juin | Dimanche 12 juin |
|----------|----------------------------------|---|--|--|--|--|--|--------------------------------|
| 8-10h | <u>Arrivée</u> <u>Ajaccio</u> | 10h30 Rencontre protocolaire à l'Hôtel de Région + Discours d'accueil par Mme Maria GUIDICELLI <i>Salle 2 – CTC</i> | 10h00 Comité de gestion PRODEME <i>Salle polyvalente Serra Di Ferro</i> | 8h30 - 12h30 Séminaire de réflexion N°2 PURE AVENIR <i>Salle 2 CTC</i> | 10h00 Rencontre avec Pdt Université de Corse <i>Salle des actes « Palazzu Nazunale » Corte</i> - Présentation de la politique générale de l'Université et des formations dédiées aux EnR | <i>Matinée libre</i> | 10h30 Visite Iles Lavezzi Pique -nique offert par le Parc Marin | <u>Départ</u> <u>Figari</u> |
| 10 à 12h | | 11h00 Présentation de la politique régionale en faveur des EnR + gouvernance du secteur <i>Salle 2 CTC</i> | | | | | | |
| 12 à 14h | | | | | | | | |
| 14 à 16h | | 15h00 - 17h00 Visite de la Plate-forme solaire de Vignola Projet MYRTE <i>Vignola- Ajaccio</i> | 15h00 Discours, inauguration et visite de la centrale mini-hydraulique de Calzola | 14h30 – 18h00 Séminaire « L'avenir des Energies Renouvelables en milieu insulaire » <i>Salle des délibérations de l'Assemblée de Corse</i> | 14h30 Visite du centre de production de la SEM CBE <i>Aghione</i> | 14h30 – 17h00 CA de CAPENERGIES Réunion extraordinaire en présence du Conseil de gouvernance du volet corse du Pôle et des délégations Guadeloupe, Réunion, Martinique <i>Palais des Congrès Ajaccio</i> | | |
| 16-18h | | 18h00 Réception + apéritif offert par la Mairie Ajaccio | 17h00 Cocktail Inauguration centrale mini-hydraulique de Calzola | | 16h00 Réunion et Visite de la chaufferie bois de Corte 19h00 Réception + apéritif Mairie de Corte | | 18h00 Réception + apéritif Mairie Bonifacio | |